

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 24.397/B

Objet de l'acte :	DEROGATION TEMPORAIRE A L'ARRETE N° ARR 23.115/N PORTANT RESTRICTION DE L'ATTEINTE A LA TRANQUILLITE PUBLIQUE POUR LES BRUITS DE VOISINAGE CONCERNANT LES TRAVAUX SITUES ENTRE LA VOIE DE CHEMIN DE FER, RUE DU REVEILLON, AVENUE DU MARECHAL NEY, L'YERRES EFFECTUES PAR LA SNCF
Thème Préfecture :	6 - Libertes publiques et pouvoirs de police / 4 - Autres actes reglementaires
Transaction Préfecture :	091-219101144-20240920-BRU_AR_24081_1-AR
Date de l'acte :	20/09/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24081_1

Date de réception en Préfecture :	23 septembre 2024
-----------------------------------	-------------------